

# Lutter contre les violences sexistes et sexuelles : un enjeu syndical

**JOURNÉE  
CONFÉDÉRALE  
22 NOVEMBRE 2017  
9 H / 17 H**

Bourse du travail de Paris  
salle Eugène Henaff  
85 rue Charlot  
Métro République

*L'ampleur des violences subies par les femmes au travail, comme l'impact des violences conjugales sur leur carrière professionnelle, démontre la nécessité pour la CGT de renforcer son intervention sur la question. À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes du 25 novembre, le collectif « Femmes mixité » organise une journée d'étude « Lutter contre les violences sexistes et sexuelles : un enjeu syndical », le 22 novembre à la bourse du travail de Paris.*

*Il s'agit d'une journée d'étude éligible au congé de formation économique, sociale et syndicale. La demande de formation doit être effectuée auprès de l'employeur le 22 octobre au plus tard, et le syndicat doit lui faire une demande de subrogation.*

*Par ailleurs, une exposition « À contre coups » sera installée dans le patio de la CGT. À l'occasion de son inauguration le 13 novembre à 18 heures, le soir du CCN, nous rendrons hommage à notre camarade, Frédérique Mulot, secrétaire générale du syndicat des archives, assassinée par son conjoint le 1<sup>er</sup> août dernier. Cette soirée est ouverte à toutes et tous.*

## Programme de la journée d'étude du 22/11/2017

**9 h** : accueil

**9 h 30** : ouverture par *Céline Verzeletti, secrétaire confédérale*  
La réalité des violences contre les femmes : chiffres et définition.  
Le rôle et la stratégie de la CGT.  
Présentation de la cellule de veille CGT contre les violences sexistes et sexuelles par *Raphaëlle Manière, pilote de la cellule de veille.*

**10 h 15** : ateliers  
Gagner des mesures de prévention des violences et de protection des femmes au travail.  
Comment défendre syndicalement une femme victime de violences ?  
Une CGT sans sexisme : c'est possible.

**12 h** : déjeuner sur place

**13 h 30** : retour des ateliers

**14 h** : violences contre les femmes : comprendre les mécanismes.  
*Intervention d'Ernestine Ronai, présidente de l'observatoire de Seine-Saint-Denis des violences contre les femmes.*

**14 h 45** : Gagner une norme internationale contre les violences faites aux femmes avec *Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale, et Bernard Thibault, administrateur du Bureau international du travail.*

**16 h** : Conclusions par *Sophie Binet, membre de la CEC, pilote du collectif « Femmes mixité ».*

**Formulaire** : <https://goo.gl/thHFSE>

